

Chaque leçon peut donner lieu à un travail écrit dont la maîtresse fait le canevas au tableau noir. Dans l'Enseignement Ménager chaque leçon doit donner lieu à une conclusion ou à une application pratique autant que possible immédiate. Les leçons de choses peuvent être combinées, souvent même remplacées avantageusement, à l'École Ménagère par les leçons expérimentales.

MARCHE A SUIVRE POUR CHAQUE LEÇON.

I—Préparation.

La maîtresse fait le plan de la leçon dans un cahier spécial ou un journal de classe, elle indique :

- 1^o—La matière à enseigner.
- 2^o—Les points principaux sur lesquels elle désire attirer l'attention des élèves.
- 3^o—La conclusion ou les applications pratiques. Immédiatement la maîtresse prépare tous les objets dont elle peut avoir besoin, soit pour elle-même, soit pour les élèves aidée de celles-ci) ayant soin d'écartier tout ce qui pourrait distraire ces dernières.

II—Indication du sujet spécial de la leçon.

La maîtresse montre aux élèves l'objet ou l'image de l'objet qui fera le sujet de la leçon, au besoin elle le dessine au tableau noir.

III—Analyse du sujet de la leçon.

1^o—La maîtresse présente l'objet aux élèves, le leur fait nommer, leur demande si cet objet leur rappelle un objet analogue déjà connu, si l'objet a des rapports avec d'autres qui auraient fait le sujet d'une leçon précédente. Ne pas négliger cette occasion de faire une récapitulation si la leçon du jour est la suite naturelle d'une leçon donnée précédemment. Rappeler brièvement en les faisant énoncer par les élèves, les connaissances acquises, les principes posés dans la leçon précédente.